
Le SNPTES vigilant sur la prévention des risques psycho sociaux à l'université d'Aix-Marseille

*Daniel Laffite, secrétaire académique
Georges Reljic, délégué établissement*

Lors du dernier comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) d'Aix-Marseille Université, la direction a présenté un rapport d'expertise sur les risques psycho-sociaux (RPS). Le SNPTES prend acte de l'accomplissement de cette étude et se satisfait de voir une de ses revendications fortes de ces dernières années prise en compte.

A la demande notamment du SNPTES, la direction a accepté la mise en place d'un groupe de travail chargé de proposer un plan de prévention des RPS basé sur les préconisations du rapport. Ce groupe de travail, en dehors des organisations syndicales présentés au CHSCT, sera également composée d'un psychologue, du médecin de prévention, de la conseillère de prévention et de représentant de l'administration.

Le SNPTES prendra pleinement sa part dans ce groupe de travail et sera bien entendu force de proposition afin de contribuer à l'amélioration des conditions de travail et du bien-être des agents. Il s'appuiera sur l'Observatoire des RPS du SNPTES qui l'accompagnera dans sa démarche pour avoir un avis extérieur sur les plans d'action.